Marché à procédure adaptée

Objet du marché : fourniture de vitrines réfrigérées destinées à la distribution des repas sur linéaire d'un self-service

En option : modification de 3 meubles neutres du linéaire du self-service.

Identification de la personne publique

Lycée Rabelais – 6, rue Langrognet – 92190 Meudon

Pouvoir adjudicateur : Madame le Proviseur

Comptable assignataire : Monsieur l'agent comptable

Procédure

Le marché est passé selon la procédure adaptée (voir CCAP).

Documents contractuels

Le marché est constitué du présent document dont l'exemplaire conservé par le pouvoir adjudicateur fait seul foi.

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse : 40 %

Qualité technique des matériels : 35 %

Solution d'aménagement du linéaire du self-service : 15 %

Date limite et modalités de transmission des offres

Les offres devront parvenir au plus tard le 13 juillet 2019 **à midi** sur le site de l'AJI.

Règlement de consultation valant

Cahier des clauses administratives particulières

A – Identification de la personne publique

- Lycée Rabelais de Meudon
  6, rue Langrognet – 92190 Meudon

B – Procédure

Le marché est passé selon la procédure adaptée conformément à l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et aux dispositions du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 qui précise les modalités d'application de l'ordonnance.

C – Objet du marché

Fourniture et installation de 6 meubles réfrigérés sur châssis avec vitrine 3 niveaux.

En option, adaptation de 3 meubles neutres en meubles pour distribuer le pain et les couverts.

C – 1 - Caractéristiques techniques

Ces meubles, vitrine et meubles neutres, doivent trouver leur place dans chacun des 3 linéaires du self-service existant.

Un matériel doit être identique sur les trois linéaires de distribution. Les parties colorées seront identiques à la couleur des autres mobiliers des 3 linéaires existants.

C – 2 - Conditions de livraison

Les matériels seront livrés, installés et en état de fonctionnement pour la semaine 35 (fin des vacances d'été) ou pour la semaine 43 (vacances de la Toussaint), sachant que la date limite de livraison et d'installation est impérativement fixée au 31 octobre 2019.

D – Livraison : délais d'exécution et de livraison, calendrier du marché

Le marché est exécutoire à compter de sa notification. Cette dernière vaut ordre de service.

La mise à disposition des matériels dans les locaux devra être effective à la date du 31 octobre 2019 au plus tard.

La notification du marché devra être effective à la date du 13 juillet 2019.

E – Transport

Les frais de transport et de conditionnement sont à la charge du titulaire, y compris les risques afférents à cette opération de livraison.

A l'issue, un bon de livraison sera remis au lycée Rabelais.

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES

I - Description des fournitures et prestations

Fourniture de 6 vitrines 3 niveaux sur châssis

Ces vitrines destinées à accueillir les préparations froides (entrées et déserts) seront installées en début du linéaire du self-service.

Données complémentaires :

- S'agissant du meuble neutre, installé en fin du linéaire de distribution des repas,, une ouverture sera à créer sur inox pour encastrement d'un bac GN 2/1 de profondeur 100 mm.
- Au-dessus, il est demandé d'installer une superstructure de 2 niveaux pour 4 bacs GN 1/3 de profondeur 150 par niveau.
- Fourniture d'une étagère basse dans chacun des 3 meubles existants.

II – Maintenance du matériel

- Le titulaire précisera dans son **offre les conditions de garantie des matériels.**

III – Détermination des prix et modalités de paiement

3.1 - L'acte d'engagement indiquera pour chaque matériel : le prix unitaire HT, et le coût global de l'opération incluant les frais de livraison et d'installation.

Les prix seront fermes et définitifs.

3.2 – Les factures seront adressées au Lycée Rabelais, 6 rue Georges Langrognet , 92190 MEUDON. Ce dernier s'acquittera des sommes dues par mandat administratif.

3.3 – Le délai de paiement ne pourra excéder 30 jours.

IV - Contact

Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès de monsieur le gestionnaire du lycée Rabelais de Meudon.

V – Date limite et modalités de transmission des offres

Les offres devront parvenir au plus tard le 12 juillet 2019 à midi sur le site de l'AJI.

L'offre devra contenir

- le descriptif détaillé des matériels proposés (fiches techniques),
- le descriptif détaillé des meubles neutres faisant l'objet d'une adaptation, en option,
- Le bordereau de prix signé.

VII – Délai de validité des offres : 3 mois

VIII – Critères de jugement des offres

Les critères retenus seront les suivants :

- Offre économiquement la plus avantageuse : 40 %
- Qualité technique des matériels : 35 %
- Solution d'organisation et d'aménagement de chacun des 3 linéaires de distribution 25 %

IX – Notification

L'offre sera notifiée au titulaire au plus tard le 17 juillet 2019. Un avis d'attribution sera publié.

A Meudon, le 18 juin 2019